

## CLIPP

### Christiani Lehmanni inedita, publicanda, publicata

#### titulus

Arbitraire du signe, iconicité et cercle  
onomatopéique

#### huius textus situs retis mundialis

[http://www.uni-erfurt.de/  
sprachwissenschaft/personal/lehmann/CL\\_Publ/  
Arbitraire\\_du\\_signe.pdf](http://www.uni-erfurt.de/sprachwissenschaft/personal/lehmann/CL_Publ/Arbitraire_du_signe.pdf)

#### dies manuscripti postremum modificati

13.12.2005

#### ocasio orationis habitae

Colloque 'Nouveaux regards sur Saussure', Université de  
Genève, 19.-21.09.2003

#### volumen publicationem continens

Saussure, Louis de (ed.), *Nouveaux regards sur Saussure.  
Mélanges offerts a René Amacker*. Genève: Droz

#### annus publicationis

2006

#### paginae

107-123

# Arbitraire du signe, iconicité et cercle onomatopéique

Christian Lehmann

Université d'Erfurt

## Sommaire

Selon F. de Saussure, on distingue entre le signifiant, le signifié (les deux faces du signe) et l'objet (le dénoté du signe). Le rapport entre signifiant et signifié d'un signe linguistique est, en principe, arbitraire, mais motivé dans certains cas comme les onomatopées. Les signes constitués par un tel rapport de similarité ont appelés icônes par Ch. S. Peirce, mais pour lui, ce rapport de similarité existe entre le signe et l'objet.

En combinant les terminologies saussurienne et hjelmslevienne, le signifiant et le signifié sont des formes qui correspondent à la substance des énonciations phonétiques et des concepts. En négligeant la distinction entre concept et dénoté, il faut se demander quelles sont les entités unies par le rapport de similarité qui constitue les signes iconiques:

- le signifiant et le signifié,
- la substance phonétique et la substance conceptuelle,
- ou une autre combinaison de ces quatre entités?

De F. de Saussure en passant par É. Benveniste, Ch. Bally, R. Jakobson jusqu'à J. Haiman, toutes les réponses logiquement possibles ont été données à cette question.

Les onomatopées sont un exemple courant du fait que deux entités peuvent être perçues comme semblables dans une communauté parlante sans l'être dans une autre. À l'intérieur d'un système linguistique, un signifiant semble être adéquat à son signifié ou même nécessaire (Benveniste 1939). Le structuralisme a élevé cette observation au statut de principe méthodologique: le linguiste n'obtient connaissance du signifié que par l'analyse du signifiant. De cette façon, il pose toujours des signifiés qui correspondent étroitement à ses signifiants et dont la structure dépend de la structure du signifiant. Or, si l'iconicité est un rapport entre signifiant et signifié, comment alors le linguiste peut-il découvrir un cas d'anti-iconicité?

Par exemple, l'analyse sémantique de lexèmes comme *clic* et *clac* enseigne que le premier signifie un bruit aigu, le dernier un bruit grave. Or, il n'est pas difficile d'obtenir ce résultat-là par une analyse du signifiant de ces mots, mais dans ce cas-là, la vérification d'iconicité dans des onomatopées devient tout à fait circulaire. De cette façon, la question théorique des entités unies par l'iconicité et la question méthodologique de la distinction entre l'iconicité de l'anti-iconicité sont intimement liées entre elles.

## 1 Introduction

Les débats concernant l'arbitraire du signe se prolongent dans l'histoire de la philosophie et linguistique depuis Platon jusqu'à nos temps (cf. Simone 1990, 1994). Dans une perspective d'histoire de la science, la question se présente comme un de ces problèmes stériles telles que « est-ce que, en diachronie, la perte des formes existantes entraîne leur remplacement par des formes nouvelles, ou est-il le contraire » ? Or, l'opposition entre 'physei' et 'thesei' est asymétrique en un sens méthodologique : la preuve incombe à celui qui soutient la position 'physei', parce que la position 'thesei' n'implique rien de spécial sur le rapport entre le signe et ce qu'il désigne. Bien plus, si la question est prise comme une question empirique, la défense de la position 'physei' requiert de la recherche empirique qui révèle des rapports sémiotiques motivés. Autrement dit, si la position 'physei' a quelque chose de bon, alors son triomphe doit prendre du temps. Ce temps n'a commencé à courir que depuis que la linguistique est une discipline empirique, c.à.d. , au plus tôt, dès le début du 19<sup>me</sup> siècle.

Tant que l'option d'aborder empiriquement la dichotomie 'physei-thesei' n'existait pas, les points de vue dans cette question étaient déterminés par des prémisses d'ordre épistémologique. Ce qui importait dans la situation historique au début du 20<sup>me</sup> siècle - c.à.d. la situation de F. de Saussure - c'était de garder la linguistique contre les explications externes – aujourd'hui on dirait « fonctionnalistes » –, précoces à ce temps-là puisque dépourvues de fondement théorique ; il importait donc d'étudier tout d'abord la systématique interne propre à la langue. La position 'thesei' que prenait Saussure découlait logiquement de son effort de déduire de l'autonomie de la langue l'autonomie de la linguistique (cf. Marcellesi & Gardin 1974 :91s). C'était donc une option épistémologique. Il n'y songeait même pas en rêve de concevoir et investiguer la question comme une question empirique.

La thèse de l'arbitraire est la thèse zéro, à savoir la thèse que la science n'a rien à dire ni sur le rapport de la forme linguistique à la substance extralinguistique ni sur l'association de tel signifiant avec tel signifié. Cette position est bon marché parce qu'elle n'entraîne pas de recherche sur la motivation externe. Elle dégage le chemin pour une linguistique structurale. Et elle coupe, en même temps, un certain nombre de liens que la linguistique peut entretenir avec ses voisins et, dans cette mesure, elle la rend stérile pour la recherche interdisciplinaire (cf. Touratier 1979 :143s).

Par contre, la position 'physei' oblige à la preuve de la motivation soutenue, tant pour le rapport entre forme et substance comme pour le rapport entre signifiant et signifié. Dans cette mesure, c'est la position plus chère. Elle requiert de la recherche empirique ; mais elle présente l'avantage de rendre la linguistique un interlocuteur intéressant pour des autres sciences.

## 2 Les unités et leur propriétés

Avant de discuter les concepts qui entourent l'iconicité, il faut d'abord identifier les termes du rapport en question. On posera, avec de Saussure, le signe linguistique avec ses deux faces, le signifiant et le signifié, les deux pris comme des entités abstraites d'ordre social. Hors du signe linguistique, il y a ce que L. Hjelmslev appelle la substance de la langue, c.à.d. la substance phonique d'un côté et la substance psychique de l'autre. Ce qui importe ici c'est de ne pas identifier la substance sémantique avec les choses du monde physique. On réservera le nom de denotatum pour celles-ci. On prendra donc le concept de denotatum dans un sens

étroit et précis : les denotata sont des objets qui existent dans le monde de façon indépendante de l'homme. Il y a donc des signes qui ont un denotatum, p.ex. le signe *la lune* ; et il y en a des autres qui n'en ont pas, p.ex. les signes *le planète des singes* et *tandis que*.

## 2.1 Signifié et désigné

Avec Coseriu (p.ex. 1979) et beaucoup de structuralistes européens, il faut distinguer entre le signifié et le désigné. Le signifié est partie d'un signe d'une langue. Il peut être délimité par les règles d'usage de ce signe. Le désigné est un concept qui peut être indépendant d'une langue et peut être commun à plusieurs. Soit l'exemple du mot allemand *Kopf* « tête » (cf. Keller 1995 :94f). D'abord, il faut faire abstraction de la polysémie du mot *Kopf* qui concerne évidemment son signifié et ne concerne pas le concept « tête ». Or, si nous nous limitons aux cas où le mot désigne le concept « tête », nous constatons encore des désaccords. Bien que la partie du corps qui se trouve en-dessus du cou équivaut au concept de la tête, on ne dit pas, en allemand, E1.

- E1.    ich habe Zähne im Kopf  
ALL    « j'ai des dents dans la tête »
- E2.    ich schlug ihn auf den Kopf  
ALL    « je le battis sur la tête »

Et si l'on dit E2, cela implique que je ne l'ai pas battu dans le visage, parce qu'alors il fallait dire *ich schlug ihn ins Gesicht*. Cela montre que même celle partie du signifié du mot *Kopf* qui désigne la tête n'équivaut pas à ce concept. Le signifié fait partie du système d'une langue, le concept (ou désigné) peut être indépendant d'une langue.

## 2.2 Forme et substance

Chez Saussure, la thèse de l'arbitraire ne concerne que l'association d'un signifiant avec un signifié. Des autres structuralistes européens, notamment Benveniste et Godel, ont aiguisé la position de Saussure (cf. Touratier 1979 :142s) en appelant arbitraire aussi la structure du signifiant et la structure du signifié chacune prise en soi et dans son rapport avec la substance.

La position de Saussure et des structuralistes comme Hjelmslev quant au rapport entre forme et substance se laisse résumer en peu de propositions :

1. La substance est une masse amorphe ; elle n'a que celle structure que la langue lui donne.
2. Les unités de la forme linguistique n'ont son identité et ses qualités que par leur valeur, ce qui est l'ensemble de leur rapports avec les autres unités.<sup>1</sup>
3. Le rapport de telle unité de la forme linguistique avec telle unité de la substance n'a pas d'intérêt pour la linguistique. En d'autres mots, la forme linguistique est autonome.

Or, c'est peut-être ici que le point de vue du structuralisme est le plus extrême et, par conséquent, le plus évidemment faux. Des trois thèses énumérées, ses contraires contradictoires sont vrais :

1. Les substances psychique et phonique ont une structure inhérente, partiellement parce que la perception a un substrat physiologique universel.

<sup>1</sup> P.ex. Saussure 1916[1967] :168 : « la langue est une forme et non une substance. »

2. Les unités et rapports de la forme linguistique se basent en grande partie sur ces structures inhérentes à la substance.
3. Le rapport entre les unités de la forme linguistique et les unités de la substance non-linguistique comporte un potentiel explicatif que la linguistique doit exploiter.

La discussion de quelques phénomènes empiriques qui va suivre dans la section 5 se fondera sur ces prémisses.

### 3 Arbitraire et motivé

Ensuite, le concept d'arbitraire. Il se définit par opposition au motivé. On applique ces termes surtout à des choix, c.à.d. à des actes humains qui sont exécutés d'une certaine façon plutôt que d'une autre. Or, les actes humains se trouvent toujours impliqués dans une hiérarchie téléonomique. Cela veut dire que mon acte est déterminé, en première ligne, par son but, en deuxième ligne par les circonstances et contraintes qui limitent mes possibilités, et en dernière ligne par les moyens que j'ai à ma disposition. Je choisis ce que je fais et les moyens de mon acte, et je fais cela d'une manière motivée. Mon choix est motivé par son but et par les circonstances. Soit mon but l'annexion d'un pays. Parmi les moyens d'achever ce but, je trouve la réduction de la population à la famine, la persuasion du potentat du pays de me le céder et l'intervention militaire. J'ai essayé les premiers deux moyens, mais ils se sont avérés inaptes. Quant au troisième, il y a des contraintes parce que d'un côté quelques autres pays n'acquiescent pas à une intervention militaire, et de l'autre elle peut être sanglante pour moi-même. Étant donné mon but, les moyens et les circonstances, je choisis une stratégie complexe. Pour acquiescer les autres pays, je diffame le pays que je veux annexer. Pour éviter les pertes, je fais d'abord désarmer le pays, et ensuite je l'annexe par force militaire.

Dans une hiérarchie téléonomique ce qui, à un certain niveau, est un moyen pour un but d'un niveau supérieur, est au même temps un but intermédiaire pour un moyen plus subordonné. P.ex., la diffamation d'un pays est un moyen pour un but, mais il est aussi un but intermédiaire que j'achève par le moyen de faire courir que le pays possède des armes de destruction massive. Voilà un acte linguistique qui est, à son tour, le but supérieur de toute une hiérarchie proprement linguistique. On voit qu'il n'est pas nécessaire de chercher un analogue de notre exemple dans la sphère proprement linguistique, parce qu'il s'étend nettement à celle-ci. Il n'est pas question si une certaine chose, p.ex. un signifiant, est arbitraire ou motivé. Ce signifiant fait partie intégrale d'un acte linguistique, qui est motivé par son but et contraint par les circonstances.

On a remarqué (Swiggers 1984 : 404) que le principe saussurien de l'arbitraire du signe ne s'applique pas au niveau de la parole mais au niveau de la langue. Cela a peu d'importance dans notre perspective. La langue elle-même n'est pas un système autonome mais, comme le dit Coseriu, un moment de la systématisation de la communauté parlante. La langue comme système est tributaire de la langue comme façon historique de parler. Les propriétés de la langue comme système ne se peuvent entendre que si l'on la regarde comme une forme historique de l'activité langagière.

Revenons donc sur l'arbitraire et le motivé dans les actions humaines. Comme le montre l'exemple développé ci-dessus, les choix humains sont normalement motivés. Il arrive que les choix disponibles sont égaux, mais cela n'est pas le cas normal. Étant donné que la langue est une forme d'une activité et que les activités humaines sont normalement motivées à tous les niveaux de la hiérarchie téléonomique, on peut formuler la tâche principale de la linguistique

comme celle de reconstruire la motivation des structures de chaque langue pour entendre l'activité langagière. C'est, en effet, la thèse que Roman Jakobson (1965) a mis en regard du principe saussurien de l'arbitraire du signe.

Toutes les unités sémiologiques introduites dans la section 1 ont une position dans la hiérarchie téléonomique de l'activité langagière et sont ainsi motivées à l'intérieur de cette hiérarchie. Il faut donc se demander, en regard de chacune d'elles, comment elle peut être motivée :

1. Quant au côté sémantique,
  - a. la formation d'une entité de la pensée, p.ex. d'un concept, peut être motivée par l'état de choses donné dans le monde ;
  - b. l'articulation de l'espace conceptuel par les signes d'une langue peut être motivée par la forme et le contenu de ces concepts, où les autres concepts jouent le rôle de contraintes pour la délimitation d'un concept donné.
2. Quant au côté phonologique,
  - a. la formation d'une unité phonétique peut être motivée par la physique et l'anatomie humaine ;
  - b. l'articulation de l'espace phonique par le système phonologique d'une langue peut être motivée par la nature de la substance phonique.
3. L'association d'un signifiant avec un signifié peut être motivée par les propriétés de ceux-ci et par les circonstances, c.à.d. les signes déjà faits.

## 4 Approche empirique

### 4.1 Préconditions

On sait que le débat de l'arbitraire du signe a rempli des volumes. Une chose est évidente de la présentation de l'histoire de la question et des citations données dans Christmann 1985 : Dans toute la littérature consacrée à la question de l'arbitraire du signe, la question a été traitée comme une question théorique ou même philosophique. Personne n'est tombé dans l'idée de la traiter comme une question empirique.

Si l'on veut aborder la question 'physei – thesei' comme une question empirique, il faut remplir un certain nombre de conditions :

1. Il faut éclaircir, au niveau théorique, quelles sont précisément les entités dont le rapport est en question.
2. La question de 'physei – thesei' doit être opérationnalisée, c.à.d. il faudra spécifier les critères par lesquelles on regardera comme empiriquement prouvée une assertion du type 'le rapport entre expression et contenu du signe linguistique dans un certain domaine (un signe, une construction, toute une langue) vaut (pour la plupart) physei' (c.à.d. est iconique').
3. Il faudra indiquer des méthodes par lesquelles on peut soumettre la question à une investigation empirique.

Ce qui suit sera une contribution à ce problème méthodologique.

## 4.2 Le cercle onomatopéique

Supposons que nous entreprenons une recherche sur l'onomatopée des verbes de bruit en allemand. Il s'agit des verbes comme ceux qui apparaissent dans le T1 :

### T1. *Quelques verbes de bruit allemands*

verbe	signifié	source typique
klicken	faire clic	appareil-photo
klacken	faire clac	machine
sirren	bourdonner	demoiselle
surren	bourdonner, ronronner	fil télégraphique, appareil-photo de film

De l'analyse sémantique, il résulte que *klicken* désigne un bruit plutôt clair et bas, alors que *klacken* désigne un bruit plus sombre et fort. De même, *sirren* désigne un bruit plus aigu, tandis que *surren* désigne un bruit plus grave. De l'analyse phonologique, il résulte que la voyelle de racine dans *klicken* et *sirren* est fermée et antérieure, tandis que la voyelle dans *klacken* et *surren* est une ouverte ou postérieure. Selon la phonétique auditive, les voyelles fermées et antérieures sont plus claires, aigus et moins sonores que les voyelles ouvertes ou postérieures. On constate donc une correspondance onomatopéique entre la clarté, la hauteur et la sonorité d'un bruit et les mêmes qualités des voyelles des racines qui désignent un tel bruit. Voilà un cas très clair et d'ailleurs bien connu d'onomatopée.

Il menace, cependant, ici comme dans toutes les recherches sur l'iconicité, le **cercle onomatopéique** : Si l'on veut démontrer qu'il existe une correspondance entre signifiant et signifié, il faut naturellement qu'on aie décrit ces deux entités en indépendance mutuelle. Si l'on fonde la description du signifié des onomatopées comme *klicken* et *klacken* sur l'intuition du locuteur natif, on risque de leur attribuer des traits sémantiques comme [haut] ou [bas] parce qu'on les écoute dans le signifiant du mot. Voilà ce qu'est le cercle onomatopéique.

Il y en a des exemples aussi dans la syntaxe. Dans la phrase anglaise de E3, l'objet direct est immédiatement adjacent à son verbe, tandis que le complément directionnel est plus séparé du verbe. L'ordre inverse est impossible.<sup>2</sup>

E3. that John [ [ put the vase ] on the table ]

Cela correspond, on dirait, à un modèle de valence où l'objet direct est l'actant le plus central du verbe, tandis que les autres compléments sont plus périphériques. Nous sommes donc en présence d'un cas d'iconicité de distance (ou de proximité).

Or, si l'on traduit cette phrase à l'allemand, on a E4.<sup>3</sup>

E4. dass Hans [ die Vase [ auf den Tisch stellte ] ]

Ici, le complément directionnel est immédiatement adjacent au verbe, tandis que l'objet direct se trouve à distance du verbe. L'ordre inverse est clairement marqué. L'ordre normal correspond à un modèle de grammaire catégorielle (Keenan 1978) où les déterminations locales

<sup>2</sup> Cf. Askedal 1993, §5 pour ce type d'exemple.

<sup>3</sup> Le fait que l'ordre des mots sera différent dans des autres types de phrase ne touche pas l'argument.

d'un verbe de transport lui sont sémantiquement plus inhérentes que les autres actants. Cet ordre aussi est donc iconique.

On se rend aisément compte que le problème méthodologique qui se révèle ici est la manque de critères indépendants. Mais il y a aussi un côté théorique du problème : Les structures du signifiants sont motivées, tout d'abord, à l'intérieur d'une langue. Cela veut dire qu'elles correspondent étroitement aux structures des signifiés. Cette correspondance a même été appelée nécessaire par Benveniste (1939).<sup>4</sup> Le structuralisme américain a élevé cette observation au statut de principe méthodologique: Le linguiste n'achève connaissance du signifié que par l'analyse du signifiant. De cette façon, il pose toujours des signifiés qui correspondent étroitement à ses signifiants et dont la structure dépend de la structure du signifiant. C'est à dire, si l'iconicité est un rapport entre signifiant et signifié, le linguiste va découvrir des rapports d'iconicité à tous pas. Et du point de vue théorique, l'iconicité sera le cas normal ou même nécessaire. Pour aiguïser le point : quant au rapport entre signifiant et signifié, la question d'arbitraire ou d'iconique perd tout intérêt théorique.

Il faut donc chercher un point fixe au dehors de la langue ; ou au moins faut-il des critères indépendants du système d'une langue, de façon que les approches puissent se contrôler mutuellement. Au cas de l'onomatopée, une possibilité qui s'offre sont les expériences psychologiques et psycholinguistiques qui permettent de vérifier la catégorisation humaine des impressions auditives par des méthodes tout à fait différentes de celles de la linguistique structurale. On pourrait ainsi atteindre les concepts que nous avons des bruits, concepts qui ne sont pas nécessairement formés par un système linguistique. Dans la comparaison de diverses expressions quant à leur caractère onomatopéique ou iconique, ces concepts représenteraient pour nous le tertium comparationis. Ces concepts sont la même chose que le désigné au sens du §2.1.<sup>5</sup> Dans ce qui suit, on va plutôt discuter des phénomènes syntaxiques, moins facilement accessibles à des méthodes non-linguistiques. Mais ici aussi, il va être question du désigné à qui correspondent les structures syntaxiques.

## 5 Iconicité syntaxique

### 5.1 La construction possessive

Dans le domaine conceptuelle de la possession, la tâche principale du locuteur est l'identification d'une chose par son rapport à une autre. Comme il est bien connu, beaucoup de langues font une distinction morphologique entre la possession aliénable et inaliénable. Je cite un exemple de la langue mekmek, de Nouvelle-Guinée:

- E5.    a. aki-u  
 MEK       frère.cadet-POSS.1.SG       « mon frère cadet »
- b. aki-mu  
              frère.cadet-POSS.2.SG       « ton frère cadet »

<sup>4</sup> L'idée que le signe n'est pas arbitraire parce que, vue à l'intérieur d'une langue donnée, l'association de tel signifiant avec tel signifié est nécessaire, a été divulguée par E. Benveniste (1939). Elle se trouve déjà chez E.B. de Condillac (1746, IIe partie, Section Ière, Chap. XV, §160) sous de dénominateur de « génie de la nation/génie de la langue ». Christmann (1985 :93) explique : « Ob eine innere Beziehung zwischen Wort und Sache besteht, hängt nicht nur von diesen beiden ab, ist also nicht "universal" zu beantworten, sondern für jede Sprache gesondert, weil die Sache sozusagen durch die Brille des *génie de la nation* gesehen wird. »

<sup>5</sup> Cf. Seiler 1990, qui, lui aussi, soutient que la question de l'iconicité concerne le désigné plutôt que le signifié.

- E6. a. e-ʃu ngaanga  
 MEK REL-POSS.1.SG canoë « mon canoë »
- b. e-mu ngaanga  
 REL-POSS.2.SG canoë « ton canoë » (Haiman 1985:131)

L'exemple E5 illustre la possession inaliénable, le E6 la possession aliénable. Comme on le voit bien, le possesseur – représenté par un suffixe possessif – est marqué directement sur le possédé inaliénable, alors que le nom possédé aliénable est précédé par un relateur, et c'est celui-ci qui porte le suffixe possessif. Or, la relation possessive est inhérente au nom inaliénable, tandis qu'elle est établie en plus pour un nom aliénable. Étant donnés ces rapports au niveau sémantique, l'apparence du signe qui représente le possesseur en contact direct avec le signe qui représente la chose possédée reflète iconiquement le rapport inaliénable, tandis que la dissociation des deux signes reflète le rapport aliénable (cf. Haiman 1985). On est donc en présence d'un cas d'iconisme de distance (ou de proximité).

Beaucoup de langues ne font pas de telle distinction au niveau morphologique. Les traductions des exemples E5s montrent que le français est une d'elles. Les exemples E7 sont leurs pendants avec un possesseur nominal et la structure syntaxique indiquée.

- E7. a. le frère [ de Pierre ]  
 b. le canoë [ de Pierre ]

Comme on le voit, le nom possesseur est pourvu d'un relateur – la préposition *de* – dans la possession aliénable, comme dans E7.b. Cela correspond au type de marquage qu'on trouve dans la possession aliénable du mekmek. Toutefois, le type de marquage est le même dans la possession inaliénable, comme dans E7.a. Cela veut dire que le français – comme d'ailleurs beaucoup de langues européennes – généralise une seule stratégie de possession nominale à tous les cas ; et cette stratégie a son locus dans la possession aliénable.<sup>6</sup> En des termes encore plus généraux, il s'agit d'une stratégie de construction excentrique des syntagmes nominaux dépendants (Milewski 1950), ce que Nichols (1986) appelle 'dependent marking'.

En maya yucatèque, il existe bien une distinction morphologique entre possession aliénable et inaliénable, comme le montrent les exemples E8.<sup>7</sup>

- E8. a. u yiits'in Pèedroh  
 YUC POSS.3 frère.cadet Pierre « le frère cadet de Pierre »
- b. u nah-il Pèedroh  
 POSS.3 maison-REL Pierre « la maison de Pierre »

Dans la possession inaliénable, vue dans E8.a, le nom possesseur dépend directement et sans marque de cas d'un nom possédé qui, lui, est marqué par un clitique possessif qui le précède et s'accorde avec le nom possesseur. Comme ça, le nom possédé régit le nom possesseur. Dans la construction aliénable, vue dans E8.b, le nom aliénable est pourvu d'un suffixe relationnel, ce qui le rend relationnel et donc capable de régir un nom possesseur. On voit donc que la construction de la possession aliénable est de quelque sorte assimilée à la possession

<sup>6</sup> On entend par locus d'une stratégie le contexte sémantique où elle est motivé.

<sup>7</sup> Ce qui suit est considérablement simplifié. Cf. Lehmann 2002 pour une description complète et E10 pour une construction de possession aliénable sans le suffix relationnel.

inaliénable. La langue étend donc une stratégie qui a son locus dans la possession inaliénable à la possession aliénable. En des termes plus généraux, la langue généralise le principe de la construction concentrique (ou ‘head-marking’) des dépendants nominaux.

Les stratégies du français et du maya yucatèque ne sont donc pas iconiques. Chacune est motivé pour une partie des constructions en question, mais cela n’a guère d’importance parce qu’elle est aussi employé dans des contextes où elle n’est pas motivée. Ce sont des cas assez clairs pour montrer que la généralisation, donc la grammaticalisation d’une construction mène à la perte d’iconicité.

## 5.2 Bénéficiaire et possesseur

Voyons un cas voisin, mais un peu plus complexe. Admettons le concept de situation comme relevant du niveau de la désignation, donc d’un niveau extra-linguistique. Il s’agit ici de l’expression linguistique d’une situation qui contient trois participants, un agent, un patient et un bénéficiaire, et en particulier de la relation de ce dernier.<sup>8</sup> L’anglais E9.a en est un exemple.

- E9. a. She lights candles for St. Anthony.  
b. She washes the child’s hair.

Comme le bénéficiaire est un participant périphérique d’une situation, le syntagme nominal qui le représente est marqué par un relateur, la préposition *for* au cas de l’anglais.

Dans E9.b, la situation est un peu plus complexe. Un des participants, l’enfant, porte deux rôles de participant à la fois : il n’est pas seulement le bénéficiaire de la situation, mais aussi le possesseur des cheveux, dans un rapport possessif inhérent. Nous voyons que dans ce cas-là, l’anglais néglige la relation bénéfactive et opte pour exprimer la relation possessive. La relation bénéfactive de l’enfant est inférée sur base de connaissance du monde.

Les exemples E10 sont les traductions de E9 au maya yucatèque.

- E10. a. Táan u t’ab-ik u kib kilich Anton.  
MY PROG SUJ.3 allum-INCMPL [POSS.3 bougie saint Antoine]  
« Elle allume des cierges à St. Antoine. »  
b. Táan u p’o’-ik u ho’l le pàal-o’.  
PROG SUJ.3 lav-INCMPL [POSS.3 tête DEF enfant-D3 ]  
« Elle lave les cheveux à l’enfant. »

En comparant l’E10.b avec E9.b, on constate que le maya, comme l’anglais, se concentre sur l’expression du rapport possessif, négligeant, en même temps, l’expression du rapport bénéfactif. Toutefois, dans E10.a c’est aussi un rapport possessif qui est exprimé et que nous n’avions pas prévu sur base de E9.a : ce qui est le bénéficiaire de l’action dans E9.a apparaît comme le possesseur du patient dans E10.a. On peut, à la rigueur, motiver l’usage de la construction possessive dans E10.a en disant que le bénéficiaire est le possesseur futur du patient. Nous sommes donc, encore une fois, en face de la généralisation d’une stratégie de son locus à un autre champs où elle n’est pas si bien motivé.

Quant au français, les traductions des exemples montrent bien comme il est déséquilibré lui aussi. Dans E10.a, le français marque le bénéficiaire comme le fait l’anglais – rien de frap-

<sup>8</sup> Cf. Lehmann et al. 2000 pour le fondement empirique et typologique de ce qui suit.

pant. Par contre, dans E10.b le français n'exprime pas le rapport possessif inhérent, comme le font l'anglais et le maya, mais il le néglige en faveur de l'expression de la relation bénéfactive. Cette préférence peut être motivée comme suit : La relation possessive est inhérente ; donc si elle n'est pas exprimée, elle peut être inférée sur base de la structure sémantique. La relation bénéfactive n'est pas inhérente ; elle ne peut être inférée que sur base de la connaissance du monde.<sup>9</sup> Nous sommes donc confrontés avec une extension du marquage d'un participant comme dépendant verbal à un contexte où il n'est pas très fortement motivé. Cette généralisation va au sens contraire de la généralisation observée dans le maya.

### 5.3 Généralisations implicatives et le locus d'une stratégie

Comment puis-je être sûr quant au locus d'une stratégie et au sens d'une extension ? Eh bien, c'est la comparaison typologique qui nous permet de poser des rapports d'implication entre les différents usages d'une stratégie. On constate, en effet, les implications suivantes :

1. a. Si une langue construit de façon concentrique la possession nominale aliénable, alors elle construira de la même façon la possession nominale inaliénable.

b. En revanche, si une langue construit de façon excentrique la possession nominale inaliénable, alors elle construira de la même façon la possession nominale aliénable.

Cela veut dire qu'il n'existe pas de langue « miroir » du mekmek qui emploie une stratégie concentrique pour la possession aliénable, mais une stratégie excentrique pour la possession inaliénable. En d'autres termes, le locus de la construction concentrique est la possession inaliénable ; le locus de la construction excentrique est la possession aliénable.

Et encore :

2. Étant donnée une situation avec un patient et un bénéficiaire, alors :

a. si une langue donne la priorité d'expression à la relation possessive établie entre le bénéficiaire et le patient, elle donnera la même priorité à la relation possessive si elle est inhérente ;

b. et en revanche, si une langue donne la priorité d'expression à la relation bénéfactive si le bénéficiaire a une relation possessive inhérente au patient, elle donnera la même priorité à la relation bénéfactive si cette relation possessive n'est qu'établie.

Cela veut dire qu'il n'existe pas de langue « miroir » de l'anglais qui, pour un participant qui est à la fois bénéficiaire et possesseur d'un autre participant, exprime la première de ces deux relations lorsque la deuxième est inhérente, mais la deuxième lorsqu'elle est établie. En d'autres termes, le locus de la stratégie qui exprime la relation possessive au détriment de la relation bénéfactive est dans la situation où la première est inhérente, tandis que le locus de la stratégie inverse qui exprime la relation bénéfactive au détriment de la relation possessive est dans la situation où celle-ci n'est qu'établie.

C'est donc au locus d'une stratégie qu'il faut chercher l'iconicité. L'extension d'une stratégie à des autres domaines au-delà de son locus devient de plus en plus contra-iconique, comme cela se révèle bien frappant, d'un point de vue eurocentrique, dans l'exemple E10.a.

---

<sup>9</sup> C'est cette différence entre une inférence à base sémantique et une inférence à base encyclopédique qui nous fait parler d'un « datif possessif » en regard de constructions comme la version française de E10.b, mais non pas d'un « génitif bénéfactif » dans des constructions comme E9.b.

## 6 Conclusion

Les expressions linguistiques se motivent à l'intérieur d'une hiérarchie téléonomique. Dans le cas de E10.b il s'agit de représenter une situation dont un des participants est à la fois bénéficiaire et possesseur d'un autre participant. Le locuteur a le choix d'exprimer un de ces rôles et de laisser l'autre à l'inférence. Il choisit son moyen selon les circonstances, parmi elles les préférences structurelles prédéfinies par son système linguistique.

La chance de sortir du cercle onomatopéique nous est donnée par l'ensemble des autres langues. La méthode d'identifier l'iconicité et de la délimiter contre l'anti-iconicité est très simplement la comparaison typologique. C'est elle qui nous permet de découvrir des extensions de stratégies de marquage au delà du domaine bien motivé, des cas d'insistance sur une stratégie là où elle n'est plus motivée. L'usage d'une stratégie dans son locus, où elle est motivée comme iconique, est le cas standard qui est universellement possible, tandis que son grammaticalisation et, par conséquent, son extension à des champs où elle n'est plus motivé peut caractériser une langue au niveau typologique.

**Bibliographie**

- Amacker, René & Engler, Rudolf (eds.) 1990, *Présence de Saussure. Actes du Colloque international de Genève (21 - 23 mars 1988)*. Genève: Droz (Publications du Cercle Ferdinand de Saussure, 1).
- Askedal, John Ole 1993, «Über Arbitrarität und Ikonizität von Sprachzeichen. » Küper, Christoph (ed.), *Von der Sprache zur Literatur. Motiviertheit im sprachlichen und poetischen Kode*. Tübingen: Stauffenburg (Probleme der Semiotik, 14); 13-22.
- Benveniste, Emile 1939, «Nature du signe linguistique. » *Acta Linguistica Hafniensia* 1:23-29.
- Christmann, Hans Helmut 1985, «Arbitrarität und Nicht-Arbitrarität im Widerstreit - Zur Geschichte der Auffassung von sprachlichen Zeichen. » *Zeitschrift für Phonetik, Sprachwissenschaft und Kommunikationsforschung* 38:83-99.
- Coseriu, Eugenio 1979, «Bedeutung und Bezeichnung bei Aristoteles. ("tó hén sēmaínein").» *Zeitschrift für Phonetik, Sprachwissenschaft und Kommunikationsforschung* 32:432-437.
- Engler, Rudolf 1962, «Théorie et critique d'un principe saussurien: L'arbitraire du signe. » *Cahiers Ferdinand de Saussure* 19:5-66.
- Engler, Rudolf (ed.) 1968, *Ferdinand de Saussure: Cours de linguistique générale. Édition critique*. Wiesbaden: O. Harrassowitz.
- Haiman, John 1985, *Natural syntax. Iconicity and erosion*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Jakobson, Roman 1965, «À la recherche de l'essence du langage. » *Diogène* 51:22-38.
- Keenan, Edward L. 1978, «Logical semantics and universal grammar. » *Theoretical Linguistics* 5:83-107.
- Keller, Rudi 1995, *Zeichentheorie. Zu einer Theorie semiotischen Wissens*. Tübingen: Francke (UTB, 1849).
- Lehmann, Christian 2002, *Possession in Yucatec Maya*. Second, revised edition. Erfurt: Seminar für Sprachwissenschaft der Universität (ASSidUE, 10).
- Lehmann, Christian & Shin, Yong-Min & Verhoeven, Elisabeth 2000, *Direkte und indirekte Partizipation. Zur Typologie der sprachlichen Repräsentation konzeptueller Relationen*. München: LINCOM Europa (LINCOM Studies in Language Typologie, 4).
- Marcellesi, Jean Baptiste & Gardin, Bernard 1974, *Introduction à la sociolinguistique. La linguistique sociale*. Paris: Larousse.
- Milewski, Tadeusz 1950, «La structure de la phrase dans les langues indigènes de l'Amérique du Nord. » *Lingua Posnaniensis* 2:162-207.
- Nichols, Johanna 1986, «Head-marking and dependent-marking grammar. » *Language* 62:56-119.
- Saussure, Ferdinand de 1967, *Cours de linguistique générale. Édition critique par Rudolf Engler*. Wiesbaden: O. Harrassowitz.
- Seiler, Hansjakob 1990, «L'iconicité en perspective fonctionnelle. » Amacker & Engler (eds.) 1990: 165-185.
- Simone, Raffaele 1990, «The body of language. The paradigm of arbitrariness and the paradigm of substance. » Amacker & Engler (eds.) 1990: 121-141.
- Simone, Raffaele 1994, «Foreword: under the sign of Cratylus. » Simone, Raffaele (ed.), *Iconicity in language*. Amsterdam & Philadelphia: J. Benjamins (Current Issues in Linguistic Theory, 110); vii-xi.

- Swiggers, Pierre 1984, «L'arbitraire du signe linguistique. » *Neuphilologische Mitteilungen* 85:401-404.
- Touratier, Christian 1979, «Pour ou contre l'arbitraire du signe? » *Cahiers de linguistique, d'orientalisme et de slavistique* 13:139-146.